

INITIATION À L'ARBITRAGE FOOTBALL, BASKET-BALL ET HANDBALL

Thématique : SPORT

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS / PERF ARBITRAGE

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Acquérir les compétences de base pour arbitrer des matchs universitaires dans les activités Football, Basket Ball et Handball <u>et être pratiquant en tant que joueur dans l'activité choisie pour arbitrer (jouer en club ou en association)</u> Être mis en situation accompagnée d'arbitrage Construire une réflexivité sur sa pratique de l'arbitrage
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30h : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans les cours SUAPS
Responsable	Vincent PHILIPPON
Contact pour information	Simon.boyer@uca.fr Vincent.philippon@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Cadre des fédérations de Football, Basket Ball, Handball ; enseignant du Perf Arbitrage
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : du 28 septembre 2026 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Pour la partie théorique sur des horaires en soirée ou le vendredi après-midi en fonction des intervenants et selon la programmation des matchs FFSportU
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd Installations sportives municipales et universitaires pour les matchs
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	4 en Football 4 en Handball 4 en Basket Ball
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre. <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue et constitution d'un carnet d'entraînement relatant des séances effectuées. <u>2nde chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.